

## **Mise au concours 2022 :**

### **« Prix de la relève en sociologie du travail, en relations industrielles et en recherche syndicale en Suisse »**

Offert par le syndicat Unia

Les instituts de sociologie des universités de Bâle et Fribourg ont décerné pour la première fois en 2020 durant leur conférence périodique sur les « relations industrielles en Suisse », des prix de la relève en « sociologie du travail, relations industrielles et recherche syndicale ». En 2022 ces prix offerts par le syndicat Unia sont décernés pour la deuxième fois. Les professeurs Oliver Nachtwey (Bâle) et Sebastian Schief (Fribourg) sont responsables de la constitution du jury et de l'organisation du concours.

Peuvent prétendre au « grand prix international » doté de 4000 francs les thèses d'habilitation ou de doctorat, les travaux de master ainsi que tous les travaux finaux académiques traitant un thème de sociologie du travail, de relations industrielles ou de recherche syndicale ayant un lien concret avec la politique du travail en Suisse. En outre, un prix de la relève doté de 1000 francs ira à un travail de master ou de bachelor mené dans une haute école spécialisée ou une université de Suisse.

Les prix remis visent à accroître la visibilité et la reconnaissance publique d'excellents travaux menés par la relève scientifique en sociologie du travail, en relations industrielles ou en recherche syndicale. Il s'agit par ailleurs d'encourager les interactions entre, d'une part, la recherche académique et, d'autre part, les protagonistes actuels de la politique du travail en Suisse, en l'occurrence les syndicats.

#### **Évaluation des travaux soumis**

Les travaux remis seront évalués en fonction de leur apport théorique, méthodologique ou empirique à la recherche universitaire. La pertinence et le caractère novateur de leurs résultats ne seront pas seulement évalués dans l'optique de l'enseignement universitaire, mais aussi du point de vue des syndicats et d'autres acteurs-clés de la politique du travail. Le jury du prix est formé de représentant-e-s des hautes écoles ainsi que du mouvement syndical.

#### **Mise au concours 2022 - formalités de candidature**

Pour être éligible, il faut avoir examiné dans un travail final de sociologie, de sciences politiques, d'histoire ou de sciences économiques (thèse d'habilitation ou de doctorat, travail de master, etc.) des questions relevant de la sociologie, des relations industrielles ou de la recherche syndicale. Il est souhaitable que le travail se penche sur les politiques du travail en place en Suisse, le cas échéant en adoptant une approche comparative. Seuls les travaux terminés après le 1<sup>er</sup> juillet 2020 peuvent être soumis.

Veuillez remettre votre documentation jusqu'au **31 mai 2022**. Les documents suivants seront transmis sous forme électronique :

1. Travail final
2. Résumé du travail (max. deux pages)
3. Le cas échéant : référence ou expertise critique
4. Cours académique de la candidate ou du candidat

Veuillez envoyer votre documentation exclusivement sous forme électronique à :

[oliver.nachtwey@unibas.ch](mailto:oliver.nachtwey@unibas.ch)

La remise des prix est prévue dans le cadre du colloque « relations industrielles en Suisse », qui aura lieu le 11 novembre 2022 à Lausanne sous l'égide de la Haute école de travail social et de la santé (HETSL).